



FORMATION CONTINUE

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

PUBLIC - PREREQUIS

Toute personne qui a exercé une activité professionnelle ou bénévole dans un domaine précis peut bénéficier de cette possibilité d'accéder à un diplôme ou titre reconnu au RNCP.

Avoir exercé au moins un an équivalent temps plein d'exercice professionnel au cours des 10 dernières années en rapport avec la certification visée

OBJECTIFS :

APTITUDES ET COMPETENCES

Etre capable :

- D'analyser son expérience et de la décrire à l'écrit afin d'élaborer le dossier VAE
 - De se présenter à l'entretien oral validé par un jury ou à l'épreuve pratique.
- En lien avec le référentiel de la certification visée.

COUT DE LA FORMATION

Tarif 2022/2023 : 56€/H soit 1344€

STATUT

Salarié(e) ou Personne sans emploi

MODALITES ET DELAI D'ACCES

1) Information sur la VAE, la réglementation et les droits en matière de formation professionnelle continue, les possibilités de prise en charge :

- www.vae.gouv.fr

2) Demande du livret 1 de recevabilité qui atteste des activités exercées.

- Pour les diplômes d'Etat (DEAES, DEAS), faire la demande sur : <https://vaedem.asp-public.fr/vaedems/> et si besoin d'aide contacter 0 809 540 540

- pour les titres professionnels Contacter la MFR de St-Flour 04.71.60.98.69 et faire la demande sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/vae-premiere-demande>

Délai d'accès pour la recevabilité à la VAE = deux mois après l'envoi du livret 1

3) Démarche de financement auprès de votre Compte Personnel de Formation ou de votre employeur



METHODES PEDAGOGIQUES

Accompagnement individualisé par un référent VAE.

DUREE

24 Heures d'accompagnement réparties sur 4 à 6 mois
Calendrier déterminé en fonction de la demande et de la date limite de dépôt du dossier.

ACCESSIBILITE

Bâtiments accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite
Selon demande, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins, relations avec la MDPH...
Référente H+
Nicole BACHELLERIE

CONTENU

- Comprendre le principe de la VAE et se l'approprier individuellement.
- Aider à repérer, décrire et analyser les activités développées au cours des expériences vécues (professionnelles et extra-professionnelles) et apporter au candidat une aide méthodologique à la constitution du dossier.
- Déterminer les domaines à exploiter
- Aider le candidat à expliciter son expérience et à la rapprocher des référentiels concernant la certification souhaitée.
- Savoir (se) présenter ses motivations - le vécu - les arguments les plus pertinents.

83%
de réussite
au DE AES
en 2019

EXAMEN

Entretien oral et /ou épreuves pratiques devant un jury habilité. La validation totale ou partielle est décidée par un jury de validation des acquis à l'issue de l'entretien ou de l'épreuve.



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par l'alternance
CFA
SAINT FLOUR



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



MFR S' FLOUR

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
L'AVENTURE
DU VIVANT